



Publié le 27 septembre 2021 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

WLG | impact : une initiative RSE au niveau mondial



Le [World Law Group](#) (« WLG »), un réseau de 61 cabinets d'avocats indépendants disposant de plus de 400 bureaux situés dans toutes les grandes places commerciales et financières à travers le monde, auquel notre cabinet appartient, met pour la première fois en œuvre une initiative de responsabilité sociétale des entreprises baptisée [WLG | impact](#).

Dans ce cadre, chaque cabinet membre du WLG est invité à réaliser un projet RSE.

Nous avons décidé de travailler avec l'association [Nettoyons Lyon](#) dont l'objet est l'organisation d'actions de collecte, de récupération, de valorisation et de recyclage de déchets abandonnés dans les espaces publics ou naturels, et d'actions de communication et de sensibilisation aux comportements écocitoyens.

SOULIER BUNCH

Des membres de notre équipe participeront ainsi à une session de nettoyage fluvial d'une zone du Rhône ou de la Saône.

L'objectif : retirer les déchets sous-marins et les objets polluants, tels que les véhicules motorisés, les scooters électriques, les vélos, etc. à l'aide de gros aimants en néodyme et de grappins !

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.